PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Arrêté n° 2026-2462 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2026-2027)

Licence 3ème année Science politique - semestre 1

La Présidente de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 - semestre 1 :

- M. Olivier Grojean (président du jury)

- Mme Julie Gervais
- M. Gregory Daho
- M. Francisco Roa Bastos
- M. Paul Zawadzki
- M. Loic Le Pape
- Mme Lucile Quéré

Fait à Paris, le 06/10/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Julien BENINI

Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.